

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Bordeaux, Nantes, Le Havre
Autor: J. C. F. / R. B. / J. M. B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BORDEAUX

CONSULAT GENERAL DE SUISSE
21, cours du Maréchal-Foch,
33080 BORDEAUX-CEDEX

BORDEAUX

**Assemblée générale extraordinaire
et Fête de Noël**

Comme vous venez de l'apprendre, la série noire continue de frapper les Sociétés Suisses de Bordeaux qui nous faisaient part, dans le Numéro 12 de décembre 1977, de la brusque disparition de René Rusterholz, trésorier de la Bienfaisance, et qui déplorent maintenant le décès d'Henri Belvisotti, leur président jusqu'à son départ en Afrique en juin 1977.

Ces disparitions, des désistements pour raison de santé et des mutations, ont obligé le président p.i. et les membres restants du Comité à convoquer une Assemblée générale extraordinaire.

Celle-ci a eu lieu le 5 novembre 1977. On notait la présence de 37 membres et 41 autres avaient fait parvenir une délégation de pouvoir.

La fusion des deux sociétés existantes : le Club Suisse et la Société Suisse de Bienfaisance de Bordeaux, inscrite entre autres à l'ordre du jour, a été décidée par 78 voix contre 3. Ce nouveau groupement, héritier des deux anciennes sociétés, œuvre sous la nouvelle dénomination :

SOCIÉTÉ SUISSE DE BORDEAUX

30, rue Leberthon - 33000 Bordeaux
et sous les auspices du comité élu qui est composé de : MM. J.-C. Felder, président, L. Giauque, vice-président, R. Hettlinger, secrétaire général, A. Frey, secrétaire adjoint, J.-P. Frey, trésorier, Lehmann, trésorier adjoint, L. Cittone, E. Giauque, Leuba, assesseurs.

Le comité s'est adjoint un service d'action sociale qui, sous la présidence de Mme A. Roy, assistée de Mmes Barber, Felder, Hiltpold, Kressmann, Lemeunier et Mlle Luisier, s'occupera de nos sociétaires âgés et de ceux qui feront appel à lui.

L'Assemblée générale a aussi adopté le calendrier des manifestations suivant :

- Réunion et repas d'entrée de saison : en octobre ;
- Fête de Noël : dimanche précédant le 24 décembre ;

NECROLOGIE

Le Président et le Comité des Sociétés Suisses de Bordeaux ont la grande peine de vous annoncer le décès d'Henri Belvisotti, Président d'honneur, qui a trouvé la mort le 26 novembre dernier, dans un accident de la route d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

Né en 1928 à Bordeaux, ce Suisse de l'étranger par excellence était très attaché à la Mère Patrie et tout particulièrement à Genève, son canton d'origine. Il avait hérité d'une famille de tradition helvétique le besoin de servir. Digne fils de son père, qui lui en avait montré le chemin, il a œuvré pendant plus de vingt ans au sein des deux Sociétés Suisses de Bordeaux qu'il a présidées de 1959 à juin 1977, date de son départ en Côte-d'Ivoire.

Pendant toutes ces années, il a sacrifié beaucoup de temps pris tant sur ses affaires que sur ses loisirs et sa vie familiale pour maintenir et développer la présence suisse en Aquitaine. Les membres des Comités qui ont travaillé à ses côtés ne sont pas prêts d'oublier son dynamisme, son enthousiasme et surtout sa bonne humeur égale, qui lui ont permis de réaliser, malgré bien des difficultés, ses projets toujours dans l'intérêt des Suisses et de leurs amis dans la région. Par deux fois, il avait organisé à Bordeaux le Congrès annuel des Suisses de France à la très grande satisfaction des participants.

Ignorant la lassitude et le découragement, il aimait organiser des réunions mensuelles à la Maison Suisse de la rue Leberthon et regrettait, chaque fois, que l'assistance ne soit pas plus nombreuse dans cette maison où les compatriotes du Sud-Ouest et leurs amis français se sentent vraiment chez eux.

Devant les difficultés conjoncturelles, il avait su, avec courage, se refaire une vie professionnelle et c'est pour cela qu'il était parti, réalisant ainsi un rêve de jeunesse, avec sa femme et ses deux jeunes enfants en Côte-d'Ivoire. Les nombreuses lettres qu'il nous a adressées, depuis son départ, prouvaient son attachement et laissaient deviner une certaine nostalgie de ses amis bordelais. Lui qui aimait tant la compagnie est mort en solitaire au volant de sa voiture, mais il nous laisse un grand exemple et nous espérons que les Sociétés Suisses de Bordeaux auront, avec l'appui de tous, le bel avenir qu'il leur souhaitait.

Ses amis et compatriotes du Sud-Ouest ont perdu en lui un fidèle et loyal serviteur, ils en sont tous profondément peignés.

Merci et adieu Cher Ami Belvisotti.

R. H.

- Galette des Rois : 3^e dimanche de janvier ;
- Réunion repas : date à fixer en fonction de Pâques ;
- Assemblée générale et Sortie de printemps : 3^e ou 4^e dimanche de mai (fonction de Pentecôte).

Suivant ce calendrier, sous la présidence de M. le consul général et de Mme Roy, une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents et amis étaient réunis pour fêter Noël, le 18 décembre 1977.

Une séance de cinéma dont les dessins animés captivèrent le jeune auditoire, fut suivie d'un savoureux goûter, prélude impatient à la venue du Père Noël qui fit le bonheur de

tous en distribuant jouets et friandises.

Les grandes personnes ne furent pas oubliées, car une bourriche largement garnie et plusieurs autres lots firent le bonheur des heureux possesseurs de bons numéros.

A l'issue de cette fête à l'ambiance si sympathique, rendez-vous fut pris pour la « Galette » le 22 janvier 1978.

J. C. F.

TOULOUSE

Fête de Noël

Un ordinateur humain, amical, efficace. Toutes les tâches avaient été bien programmées. Chaque groupe de responsables s'était organisé et

avait commencé son travail des mois à l'avance.

Et le 17 décembre 1977, trois cents amis fidèles dont cent dix enfants de moins de quatorze ans entraient dans la Fête. La tombola était plus fournie que jamais grâce à la générosité des donateurs. Le programme artistique exceptionnel comportait une petite pièce composée et mise en scène par une animatrice de la société qui avait créé chaque scène en fonction de l'actrice qui devait la jouer, ainsi qu'une montée sur le podium pour une veillée folklorique au coin du feu (dans le décor monté et peint par nos artistes) de tous nos jeunes acteurs et pour un grand picoulet de tous les enfants qui savaient marcher (même depuis peu de temps). On a cru un instant que l'ordinateur avait commis l'une de ces erreurs qu'on lui impute facilement : le Père Noël avait égaré quelques cornets ; mais ils furent retrouvés dans un carton caché sous le sapin. Un sapin tout brillant et tout chaud des flammes dorées des bougies qui se reflétaient dans les yeux et, pourquoi ne pas l'écrire, dans les âmes de tous. Les conversations allaient bon train autour de la buvette.

Le président fit un discours... à rebondissement en donnant des nouvelles des absents et des correspondants fidèles parmi lesquels plusieurs membres du Corps consulaire ayant assisté précédemment à nos fêtes. Le président de l'A.P.G.I.S. célébra l'amitié franco-suisse et la fidélité. Notre consul général, M. Roy, venu de Bordeaux entre deux trains, malgré un calendrier très chargé, participa profondément à l'ambiance de la réunion avec son sourire bienveillant, sa disponibilité, et il communiqua à tous le sentiment que nos compatriotes suisses, que le Gouvernement suisse et ses délégués du Corps consulaire étaient en communion avec nous.

Remercier chacun ? Les ténors, les membres du Comité, les responsables de la fête, les dames et les jeunes filles, les acteurs, les parents, les enfants ? Bien sûr ! Mais surtout, tous ensemble, remercier Dieu pour cet instant privilégié qui nous a réunis.

André Tissot.

TOURS

Amicale helvétique tourangelle

Quel plus grand plaisir y a-t-il, au détour d'une allée, que de voir à l'extrémité d'une pelouse encadrée de vieux tilleuls, un manoir dont la façade de pierres patinées par les siècles,

Disparition de M. CHARRIE

A la fin novembre, le président Tissot et une importante délégation de la Société helvétique ont assisté aux obsèques du grand ami de la Suisse, ancien de l'A.P.G.I.S. : Jean-Marie, Benjamin Charrie.

C'est dans sa propriété de Ramonville que pendant de nombreuses années ont eu lieu les Fêtes du 1^{er} Août de la S.H.B.

Pendant qu'il était maire de Ramonville, il a fait baptiser l'une des principales artères de sa ville du nom d'avenue de Suisse.

Tous les Suisses de Toulouse se sont associés à la douleur de Mme Charrie et de sa fille ; tous garderont le souvenir de l'homme charmant, dévoué et efficace qu'était leur ami Charrie.

cles, est encadrée de tourelles élégantes coiffées d'ardoises ?

La Touraine, jardin de la France, est aussi un cellier fort bien pourvu en vins, aussi délicieux que variés. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à proclamer : *Icy est vraiment douce France*.

C'est ici, dans cette région traditionnellement connue pour sa douceur de vivre que les Suisses de Touraine et leurs amis se sont réunis le samedi 3 décembre 1977, dans la banlieue de Tours-Nord, à Chanceaux-sur-Choisille, à Langennerie, chez nos dévoués compatriotes, M. et Mme Mombelli, Auberge de la Choisille, au siège de notre association, pour y célébrer la naissance de l'Amicale helvétique tourangelle.

M. Roy, notre consul général de Bordeaux, venu pour la circonstance avec son épouse, félicita les membres, soit plus de soixante-dix personnes, présents à cette manifestation et offrit un vin d'honneur, ce qui mit toute l'assemblée en joyeuse disposition et dans une atmosphère tout à fait suisse.

M. Borloz, président de cette nouvelle amicale suisse, prit la parole pour le discours inaugural :

« Permettez-moi, Monsieur le Consul général, Madame, au nom de nos amis des Suisses de Touraine, de vous remercier de votre marque d'amitié fidèle et de votre venue à notre soirée. Ces remerciements vont également à Mme Philippe, votre dévouée collaboratrice, et à vous tous,

chers amis, d'être présents dans un esprit de fraternité.

« Permettez-moi également de souligner l'importance de cette sympathique manifestation puisque c'est l'instant même de la naissance de notre association — L'Amicale helvétique tourangelle — il va de soi que cette initiative ne doit pas être interprétée comme une scission avec l'U.S.O. de Nantes, pour laquelle, d'ailleurs, nous conservons toute notre sympathie, mais bien au contraire, pour des raisons de commodités. Ce désir exprimé a d'ailleurs été accepté par l'U.S.O. et par les autorités fédérales.

« L'objet essentiel de notre amicale est de trouver les moyens d'animation d'une vie suisse en milieu tourangeau et nous comptons sur chacun de vous pour que cet esprit de fraternité s'agrandisse parmi nous.

« Je voudrais remercier au nom de nous tous, chers compatriotes, les personnes qui, par votre vote, ont bien voulu accepter les fonctions au sein du bureau : M. Mombelli, vice président, M. Frey, trésorier, Mme Bresso, secrétaire, Mme Cotonnec, Mme Martin et M. Liard comme membres

« Notre souhait est d'espérer que vis-à-vis de l'Amicale helvétique tourangelle, nous serons dignes de la confiance que vous comptez nous témoigner et serons heureux d'avoir la collaboration et les idées d'autres membres. Il n'y a pas de limites au développement et à l'ambition de notre association pour resserrer les liens de communauté et d'amitié.

« Quel sera le programme 1978 ?

« D'ores et déjà, nous envisageons et vous proposons pour cette nouvelle année, les réunions et manifestations suivantes :

- la Galette des Rois, courant février ;
- après-midi et soirée champêtre avec buffet campagnard et feu d'artifice, vraisemblablement fin mai et début juin ;
- et notre assemblée générale annuelle suivie de la traditionnelle soirée choucroute courant décembre avec pour innovation, un arbre de Noël.

« Comment vivra notre association ?

« Par l'apport des cotisations que nous vous proposons : 40 F par famille — 20 F par personne seule.

« Ces sommes serviront aux diverses dépenses telles que : frais d'organisation et manifestations suisses, décorations, arbre de Noël, frais de bureau, sans oublier éventuellement,

aide et assistance des Suisses nécessaires.

« Enfin, l'Amicale helvétique tourangelle doit être le prélude à de nombreuses rencontres au fil des ans, de tous les compatriotes suisses de Touraine, ainsi que de nos amis sympathisants français qui voudront se joindre à nous, dans le but de renforcer et d'élargir cette amitié franco-suisse. »

L'assistance, à l'unanimité, approuva ces innovations et applaudit chaleureusement.

Cette agréable soirée se prolongea par une plantureuse choucroute qui fut appréciée par les convives, dans une ambiance de gaieté et de bonne humeur.

Notre consul général, à l'issue du repas, fit avec son habituelle bienveillance et touchante simplicité, une allocution très remarquée formulant longue et bénéfique existence à notre Amicale helvétique tourangelle. Il évoqua différents problèmes intéressant les Suisses de l'étranger et annonça l'intention de notre nouvel ambassadeur de Suisse en France, M. F. de Ziegler, de visiter prochainement notre région.

Cette charmante soirée d'inauguration se termina tard dans la nuit, dans une ambiance de musique et de danse.

J. M. B.

NANTES

UNION SUISSE DE L'OUEST

24, rue de Préaulx, 44300 NANTES

Ce sont soixante-quinze personnes, dont une trentaine d'enfants, qui se trouvaient réunis autour d'un magnifique arbre de Noël, le dimanche 11 décembre, salle des Compagnons du Devoir, quai Malakoff à Nantes. C'est en 1953 que, sur l'initiative de M. le consul Moret, fut relancée l'ancienne Société suisse de bienfaisance de Nantes, devenue, avec M. Roy, consul, l'Union suisse de l'Ouest en 1969. Ceci pour préciser que le temps passant décidément bien vite, nous en étions au vingt-cinquième arbre de Noël de notre société.

En début de programme nous avons pu, au cours des Noëls passés, projeter de très bons films sur la Suisse, mis à la disposition par le consulat et Pro Helvetia. Cette année, nous avons vu des courts métrages canadiens et nous avons quelque peu regretté de ne pas revoir le pays.

Heureusement, les cadeaux et les friandises sont venus à point pour réjouir notre petit monde, après que le président Badel eut remercié Mme Philippe de sa présence et des salutations qu'elle nous apportait de M. le consul général Roy. Une ombre au tableau : l'absence, pour cause de maladie, de M. Doebeli, consul de Nantes. Le président a également remercié nos donateurs, entre autres MM. Jaggi et Marion, et souhaité à tous et à toutes, un joyeux Noël et une bonne nouvelle année !

Et c'est ainsi que notre vingt-cinquième arbre, après avoir consumé ses bougies rouges et blanches, aux couleurs du pays, a replié ses branches et regagné un « fixe-au-toit » pour remplir, ailleurs, une nouvelle mission de paix et de bonheur !

R. B.

LE HAVRE

124, boulevard de Strasbourg.

Tél. : 42-27-09.

LE HAVRE

Amicale des Suisses de l'Eure
Réunion du 11 décembre 1977

« Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas ». Ce dicton est sans doute vrai pour les jours, il l'est moins pour les années car de nouveau, en ce dimanche 11 décembre, nous nous sommes retrouvés dans les bâtiments sociaux des Etablissements Sandoz à Saint-Pierre-la-Garenne mis gracieusement à notre disposition par la direction.

Nous, c'est-à-dire une cinquantaine de membres de l'Amicale qui avaient voulu participer à cette première réunion d'amitié de la saison 1977-1978. Plusieurs compatriotes, absents pour des raisons de santé ou de distances kilométriques, avaient pourtant voulu montrer leur sympathie au bureau en envoyant d'amicales lettres d'excuses. Qu'il me soit permis de citer en particulier M. et Mme Bellanger qui ont tenu à faire pardonner leur absence en offrant trois céramiques qui furent les gros lots de la tombola.

Nous avons aussi vivement regretté l'absence de notre nouveau consul, M. A. Stauffer, grippé. Nous espérons vivement que ce n'est que partie remise et que nous pourrions faire sa connaissance ainsi que celle de

Mme A. Stauffer, lors de notre prochaine réunion.

Le consulat fut dignement représenté par le vice-consul et Mme Matthey dont la présence souriante est toujours appréciée de tous.

Après l'apéritif et un buffet chaud, l'assemblée générale fut ouverte à 15 heures. Le président, M. Buser, remercia les nombreux compatriotes de leur présence et évoqua les perspectives de l'année nouvelle. Le trésorier, M. Goubert, fit le compte rendu financier et le secrétaire, M. Reusser, le compte rendu d'activité.

Cette partie austère terminée, nous sommes revenus à la joie par le tirage de la tombola. Les lots, dans leur quasi-totalité, avaient été confectionnés par les dames du bureau. Chacun sut apprécier leur goût et leur travail en achetant de nombreux billets.

Pour conclure en cette période de souhaits, je voudrais en formuler un pour notre amicale : que vous veniez à nos prochaines réunions en nombre aussi important et avec un dynamisme aussi grand !

Le Secrétaire, F. Reusser.

Le Ballet du Théâtre de Genève en représentation au Havre

Le théâtre de l'Hôtel de Ville du Havre a présenté, le 14 janvier 1978, le Ballet du Théâtre de Genève qui a donné en soirée une représentation très appréciée et applaudie du public. Comme le relève la presse locale, ce fut un divertissement de qualité au cours duquel, dans une chorégraphie de G. Balanchine, les artistes évoluèrent sur des musiques de Bach, Ravel, Stravinsky et Hirschew Kay, passant ainsi de la danse classique, dite traditionnelle, à la danse moderne, au grand plaisir des nombreux spectateurs.

Caisse suisse de secours du Havre et de l'arrondissement consulaire

L'assemblée générale annuelle de la Caisse de Secours des Suisses de Normandie-Bretagne aura lieu le **vendredi 17 mars 1978, à 18 h 30**, dans les locaux du consulat de Suisse au Havre, 124, boulevard de Strasbourg (3^e étage — téléphone : 42-27-09).

L'assemblée sera suivie d'un repas pris dans un restaurant de la ville. Les compatriotes souhaitant y participer voudront bien s'annoncer au consulat quelques jours à l'avance.